Des nouvelles du groupe patrimoine

Novembre 2026

Texte et photos : Patrick Lorrain ; Joël Poujade

La chapelle priorale de Saint-Ursin



Avant de parler de la chapelle, quelques lignes sur l'ordre des chanoines réguliers de Sainte-Croix ou Croisiers. Cet ordre est fondé par un dénommé Théodore de Celle, chanoine de Liège, à son retour de la 3ème croisade. Les statuts sont approuvés en 1248. Les chanoines, aussi nommés Frères de Sainte-Croix, suivent la règle de Saint-Augustin et assistent les pèlerins et les croisés. Après quelques déboires au 14e siècle, les Croisiers multiplient les fondations de prieurés en France au 15e siècle. La régression de l'ordre commence au siècle suivant et en 1769 il ne reste plus qu'une douzaine de maisons qui vont disparaitre à la Révolution.

Les chanoines étaient vêtus d'un habit blanc et d'un scapulaire noir. Sur la poitrine était cousue une croix pattée rouge et blanche. L'ordre porte *d'azur à une croix pattée de gueules et d'argent, l'écu surmonté d'une couronne d'épines, d'une mitre et d'une crosse*.

Saint Ursin était l'unique prieuré des Croisiers implanté dans le Maine. Il avait aussi la charge des pèlerins, des malades et des lépreux.
Après avoir subi l'occupation anglaise et le pillage des huguenots, il est vendu comme bien national le 7 février 1791.



Cette chapelle construite au 14e ou au début du 15e siècle dont il ne reste que le chevet avec une fenêtre géminée surmontée d'un oculus quadrilobé et deux murs attenants, se situe sur la commune de Lignières-Orgères. D'après les restes des murs, elle devait mesurer 26 m. de long sur 8 m. de large. Le mur sud du chœur possède encore le lavabo.



Guillaume de Doucelle, exécuteur testamentaire de Guy VIII de Laval en 1295, souhaite fonder un prieuré, il obtient le domaine de Saint-Ursin, avec le consentement de Robert de Clinchamp évêque du Mans, le 10 septembre 1302. Il appelle les religieux de La Sainte-Croix de Caen :

« *Nous avons cédé et concédé au noble chevalier, le seigneur Guillaume de Doucelles, une certaine petite maison nous appartenant, connue sous le nom d'Ermitage de Saint-Ursin — avec ses dépendances, située dans le doyenné de Passais, au sein d'une forêt dans la paroisse de Lignières-la-Doucelle — laquelle nous était de peu d'utilité (ses revenus et ressources étant négligeables et de très faible valeur), pour qu'il la détienne, ...*
Donné en l'an de grâce 1302, le lundi suivant la fête de la Nativité de la Bienheureuse Vierge Marie. » *Robert de Clinchamps, évêque du Mans de 1298 à 1309.*

Guillaume de Doucelle favorise l'établissement d'un prieuré et d'une chapelle avec des chanoines du monastère de Sainte-Croix à Caen. Il leur donna également la maladrerie de Couptrain.

Cet endroit, peu peuplé propice à l'installation d'ermites depuis le 7e siècle, jouit d'une exceptionnelle faveur de la nature. La source émerge au pied du chevet par un petit arc et un bassin en pierres sèches : elle possède des vertus thérapeutiques, elle ne gèle pas l'hiver car elle sort à 14°6. Les habitants des environs viennent y plonger la chemise des nouveaux nés et celle des enfants atteints de convulsions, de maladie de peau ou le linge de corps pour se préserver des maladies.



De l'édifice, peu de documents : Le Paige en 1777 signale que cette communauté vient d'être supprimée (1770). Mais en 1778, la chapelle a encore un desservant nommé Drouet, âgé de 71 ans.
Dans le cahier de doléances (1789) les habitants de Lignières demandent « que la maison de Saint-Ursin, située dans leur paroisse, autrefois ordre des Croisiers, … leur soit accordée et érigée en hôpital, vu le grand nombre de pauvres existants dans la ditte paroisse et régi par deux administrateurs qui seront choisis d'entre les notables habitants d'icelle » Vingt ans après sa suppression, le site de Saint-Ursin conserve sa réputation de soins. A la Révolution les biens sont répartis en divers propriétaires.

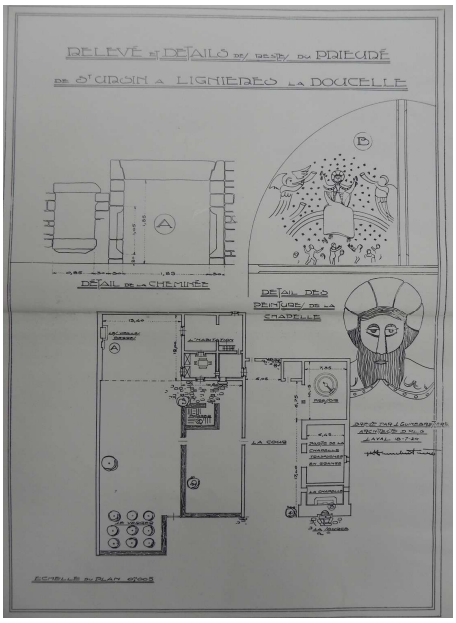

La partie ouest de la chapelle est rasée en 1848. Au début du 20e siècle, elle sert de fenil et d'étable et elle s'effondre dans la nuit du 24 au 25 décembre 1929.
Outre les ruines, que reste-t-il de la chapelle St Ursin : les stalles de 1675 se trouvent dans l'église de Couptrain et à Lignières il y aurait les fonts baptismaux, un calice et quelques chasubles données vers 1820.
En 1924, l'architecte Guinebretière en dresse le plan et y mentionne des vestiges de décors muraux. Les trois statues des saints médecins et guérisseurs, St Côme, St Damien et St Ursin, ont disparu.



Malgré l'abandon de ce lieu, les coutumes locales perdurent jusqu'à la captation de la source : pèlerinage du 11 juin, assemblée et fêtes de St Ursin et de St Barnabé.
Depuis 1927 le site de Saint-Ursin et le captage de la source sont la propriété de la commune de Bagnoles-de-l'Orne.
Aujourd'hui, l'ordre des Croisiers est dispersé aux Pays-Bas, aux Etats-Unis, au Brésil, en Indonésie et en République Démocratique du Congo.

Documents :

- *Les Croisiers au Maine – le prieuré de Saint-Ursin à Lignières-la-Doucelle*, abbé Albert Durand, 1964
- *Les Croisiers et le prieuré de Saint-Ursin,* Christian Ferault, Bulletin municipal de la commune de Lignières-Orgères 2014.
- *Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne, abbé* Alphonse Angot, tome 3, art. Saint-Ursin.
- *Le prieuré de St Ursin/ chanoine R. Gasnier, librairie Goupil 1929*
- Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de la Mayenne, année *1925.*
- *Les Croisiers du Maine / Une charte retrouvée : l'acquisition de l'Ermitage de Saint-Ursin par Guillaume de Doucelles (1302) »* Jürgen Klötgen, Société historique et archéologique du Maine en 1996 (Tome CXLVII)